

La Commune de SAINT-CHÉLY d'APCHER - 4475 habitants
3^{ème} ville de Lozère, située aux portes de l'autoroute A 75, à caractère industriel et touristique,
Lauréate du programme national « Petites Villes de Demain » et porteuse de projets structurants,

RECRUTE dès que possible

UN MANAGER DE COMMERCE DE CENTRE-VILLE (H/F)

Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux

Emploi non permanent à temps complet de catégorie A de la Filière Administrative

Durée du contrat : 2 ans

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Le MANAGER DE COMMERCE DE CENTRE-VILLE met en place pour le compte de la municipalité les outils d'action relatifs au développement de la vie commerciale du centre-ville et de sa périphérie : recensement des locaux disponibles, accueil et information des porteurs de projet, prospection et accompagnement des enseignes et des nouveaux commerçants et artisans, animation des partenariats et des réseaux professionnels, ...

Ce poste requiert une forte présence sur le terrain. Il nécessite le suivi et l'accompagnement de différents acteurs.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité de Monsieur le Maire, et rattaché (e) au Directeur Général des Services pour ce qui concerne les relations avec les acteurs de la vie commerciale, le MANAGER DE COMMERCE DE CENTRE-VILLE a la charge de :

* Activités principales : Définition et portage d'une stratégie de réorganisation commerciale pour le compte de la municipalité

1° - Accompagner le renforcement et l'extension de l'offre commerciale du centre-ville et de la périphérie immédiate

- o Identification des locaux vacants propices au développement commercial (rencontre des propriétaires)
- o Recherche active de nouveaux commerçants, et les accompagner dans leur démarche
- o Reconstitution et animation d'un réseau des commerçants locaux par des rencontres régulières, sur des thèmes précis : action de fédération autour d'un slogan commercial porteur pour la ville
- o Intégration du réseau des franchises non présentes à Saint-Chély d'Apcher, mais intéressées à s'implanter dans les bourgs- centres ruraux, disposant d'un centre urbain
- o Etude sur l'offre commerciale à proposer, indispensable à la vie du centre-bourg, mais encore non présente dans la cité

2° - Faciliter les différents partenariats possibles (privés/publics) œuvrant à l'attractivité du centre-ville

- o Etat des lieux des locaux vacants à prioriser par la remise en location, en établissant les solutions minimales de remise à niveau à proposer aux propriétaires avec les possibilités de co-financements du moment (publics/privés)
- o Travail en particulier sur les rez-de-chaussée commerciaux qui disposent de logements d'habitation au-dessus
- o Rencontre des investisseurs qui se déclarent auprès des chambres consulaires de Lozère : CCI et Chambre des Métiers
- o Mise en relation des commerçants avec tous les acteurs qui agissent en faveur du commerce local et de l'artisanat, ainsi que les banquiers, les notaires, les agences immobilières, les assureurs,...
- o Veille à la mobilisation de fonds publics ou émanant d'organismes privés
- o Développement d'une synergie commune avec la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac pour les projets et actions commerciales relevant de sa compétence de développement économique implantés sur le territoire communal, en relation avec le chef de projet Territoires d'Industrie

- * Activités complémentaires : - Aide à la communication institutionnelle de la collectivité sur tout ce qui relève de l'action commerciale
- Animation de réunions thématiques pour les élus (fiscalité des entreprises, possibilités de remembrement du parc commercial et locatif, ...)

- Interlocuteur des gérants de chambres d'hôtes et de gîtes implantés sur le territoire

- **RELATIONS FONCTIONNELLES** : - Services de la ville : Direction Générale des Services, Urbanisme, Communication et Événementiel, Chef de Projet Petites Villes de Demain

- Services de la Communauté de Communes : Territoires d'Industrie

- **RELATIONS EXTÉRIEURES** : - Partenaires institutionnels (Etat, Région Occitanie, Département de la Lozère PETR Gévaudan, ...)

- Chambres consulaires

- Commerçants et artisans du territoire, porteurs de projet et investisseurs dans

l'immobilier commercial

- **COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE :**

- Sens du contact et des responsabilités.

- Capacité à convaincre et fédérer les acteurs cibles et partenaires.

- Capacité à écouter, comprendre, analyser et synthétiser les demandes : rédaction de comptes rendus, établissement des dossiers technique et financier.

- Connaissance indispensable du monde commerçant et des acteurs économiques, et de l'environnement territorial

- Maîtrise efficiente des outils informatiques et de communication.

- Grande adaptabilité aux différents interlocuteurs, exigeant du travail en soirée voire le week-end.

- **PROFILS**

- De formation supérieure, au minimum BAC +3 dans les domaines du commerce ou du développement local/économique

- Connaissance du droit des collectivités territoriales, du droit public économique et du droit commercial

- Connaissance des financements spécifiques : Fonds Européens, FISAC, dispositifs Petites Villes de Demain ou Cœur de Ville, ...

- Expérience acquise dans la gestion d'entreprise ou les activités commerciales (GMS) appréciée

- Excellente capacité de communication

- Sens du relationnel indispensable

- Qualité rédactionnelle demandée

- Facilité au montage de projets économiques, même complexes

- Capacité à travailler en mode projet et en transversalité

- Facilité pour les déplacements terrain

- Parfaite maîtrise des outils bureautiques

- Organisation et efficacité requises

- **CONDITIONS D'EXERCICE**

- **Lieux** : Territoire communal et communautaire, Mende (Chambres Consulaires et autres partenaires)

- **Temps de travail** : 37h45 heures hebdomadaires avec ARTT, avec parfois des disponibilités demandées en soirée pour cause de réunions, voire le week-end (animations à vocation de promouvoir l'action commerciale ou événements particuliers)

- Permis B obligatoire

- Ordinateur et téléphone portables mis à disposition

- **CONDITIONS D'EMPLOI**

- Rémunération statutaire et complément de rémunération suivant le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité

- Avantages du CNAS et d'un COS

- Participation de l'employeur à la complémentaire santé et prévoyance

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer dès que possible à :

Monsieur Christophe GACHE, Maire de ST-CHELY d'APCHER,
Mairie

« Recrutement Manager de Commerce de Centre-Ville »

67, rue Théophile Roussel

48200 ST-CHELY d'APCHER

et par courriel : _ à l'attention du Directeur Général des Services,

M. Laurent AUBERY (04.66.31.38.53)

laurent.aubery@stchelydapcher.fr

_ et du service Ressources Humaines

Mme Laurence GRAVEJAT (04.66.31.38.51)

laurence.gravejat@stchelydapcher.fr

Date limite de réception des candidatures : 23 septembre 2026, à 12h00, délai de rigueur